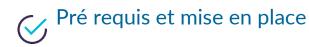


Pas-à-pas: «J'organise une Visio-signature» hors dossier

Document Notaire





A savoir : Pour utiliser la signature avancée Quai des Notaires, vous devez disposer, tout comme votre client :

- D'un ordinateur (fixe ou portable Windows ou Mac), avec une webcam (ne pas utiliser l'outil LifeSize);
- Du navigateur CHROME;
- D'une connexion internet correcte.

Etape 1 : Programmer une Visio-signature

Pour programmer une Visio-signature depuis votre espace Quai des Notaires, cliquez sur l'onglet « j'organise une Visio-signature ».

Pour faciliter le déroulement de la cérémonie de signature, nous vous recommandons d'envoyer l'invitation un jour au moins avant la date de Visio-signature.





2 Remplissez les différents champs nécessaires à la création de l'invitation.

L'invitation est envoyée à un seul signataire, même si plusieurs signataires seront présents à la cérémonie de signature.

Nous vous proposons deux méthodes pour compléter les informations du signataire : 1ère méthode : remplissez les différents champs nécessaires à la vérification d'identité ; 2ème méthode : importer la fiche client depuis votre logiciel de rédaction des actes vers la plateforme Quai Des Notaires en cliquant sur le bouton « IMPORTER ». Cette fonction est opérationnelle si vous avez installé le module INTEROP sur votre poste. Vous pouvez indiquer également la référence du compte comptable à débiter, elle sera ensuite intégrée sur l'état de frais qui sera généré automatiquement à chaque génération d'enveloppe de signature.

| REFERENCE DOSSIER * | REFERENCE COMPTABLE | PRÉVUE LE * |
|---------------------|--|------------------|
| | Indiquer le n° de compte à débiter | jj-mm-aaaa HH:mm |
| | | |
| IMP RTER CLIENT | Importer depuis votre logic les informations concernan | t votre client |
| IMP RTER CLIENT | | |

3 Une fois les champs remplis, cliquez sur le bouton

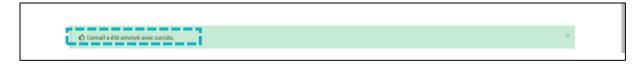
INVITER

Le rendez-vous de signature est désormais enregistré. L'invitation est transmise au client destinataire qui reçoit une **notification par mail**.



Si vous envisagez une cérémonie de signature avec plusieurs personnes, vous ne pouvez inviter qu'une seule personne à cette étape. Les signataires supplémentaires seront ajoutés plus tard et devront impérativement être soit avec votre client à distance, soit avec vous sur place.

Un message en vert vous indique que le mail a bien été transmis au signataire.



Le rendez-vous de Visio-signature est enregistré dans votre espace, sous l'onglet

SIGNATURES

puis le bouton

VISIO-SIGNATURES SSP



Vous pouvez rechercher vos visio - signatures « Actifs » ou « Archivés ».

Lorsque la case « Mes dossiers » est cochée : vous pouvez rechercher vos envois signatures « Actifs » ou « Archivés ».

Lorsque la case « Tous » est cochée : vous pouvez rechercher tous les envois signatures de l'étude « Actifs» ou « Archivés ».



Vous pouvez télécharger un prévisionnel de toutes les signatures de l'étude (de tous les comptes Quai Des Notaires) sur une période souhaitée en cliquant sur le bouton « Prévisionnel des signatures de l'étude ». Vous pouvez le transmettre auprès de votre service comptabilité, l'adresse e-mail sera indiquée par défaut si elle a été saisie préalablement dans la rubrique « Informations de l'office notariale » du compte notaire ou à un autre destinataire de votre choix en indiquant son adresse mail.



Vous pouvez activer de nouveau une visio-signature archivée en cliquant sur le bouton







Etape 2 : Démarrage de la cérémonie de signature

- 1 Cliquez sur l'onglet signatures puis le bouton visio-signatures ssp
- 2 Identifiez le rendez-vous programmé avec votre client et cliquez sur le bouton



4

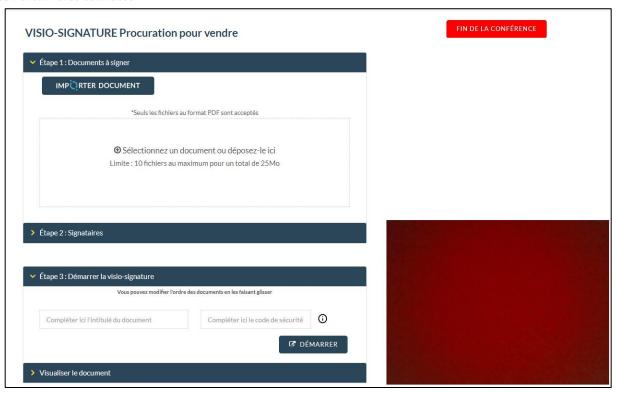
Si le rendez-vous de signature ne se déroule pas à l'heure indiquée ou au jour prévu dans l'invitation, la cérémonie de signature est toujours valide, il n'est pas nécessaire de réaliser une nouvelle invitation.

Intégrer le ou les documents à signer

Une nouvelle fenêtre s'ouvre et la Visio s'active.

Il se peut qu'une fenêtre s'ouvre pour vous demander si « Quai des Notaires peut avoir accès à votre caméra et à votre micro » il vous faudra l'autoriser.





Etape 1 joindre le document à signer :



Vous pouvez télécharger jusqu'à un maximum de 10 documents, l'ensemble pour un total de 25 Mo.

1ère méthode : le dépôt du document sur votre espace

Vous devez déposer votre document au **format PDF**, pour ce faire, un clic sur « **Sélectionnez** un document ou déposez-le ici », une fenêtre de recherche s'ouvre, afin de vous permettre de déposer votre document.

Vous pouvez également déposer votre document dans le rectangle en faisant un glissé-déposé. Vous pouvez déposer plusieurs documents et c'est l'ensemble de ces documents qui seront signés comme formant un tout unique et indivisible.

Un message en haut en vert vous informe que le document a bien été téléchargé.

Puis il faudra cocher la case, pour valider votre document.





2^{ème} méthode : l'import du document depuis votre logiciel de rédaction des actes vers votre espace Quai Des Notaires

Vous pouvez importer directement depuis votre logiciel de rédaction des actes le ou les documents à signer avec la possibilité de les convertir **au format PDF**.

Un clic sur le bouton



Une fenêtre de recherche s'ouvre.

Rechercher votre dossier, puis le sélectionner et un clic sur le bouton CONTINUER.



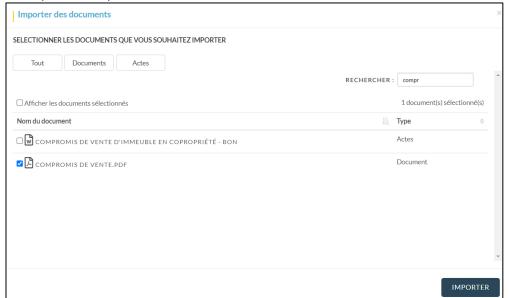
Une nouvelle fenêtre vous propose tous les documents et Actes rattachés dans votre dossier depuis votre logiciel de rédaction des actes.

Vous pouvez filtrer la recherche en sélectionnant le bouton **DOCUMENTS** ou le bouton **ACTES**. Sélectionner le ou les documents que vous souhaitez **IMPORTER** en cochant la case.

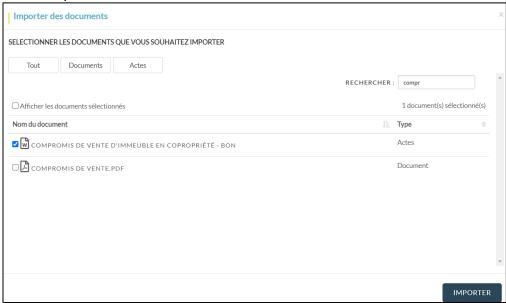
Puis un clic sur IMPORTER.



Vous pouvez importer des documents au format .PDF



Vous pouvez importer des documents au format Word, la convertir en format .PDF sera automatique.



Lorsque l'image devant l'intitulé du document est vierge, cela signifie que le document est vide.





Téléchargement du document

Un Message vous indique que le document est téléchargé, un clic sur le bouton FERMER.



Etape 2 : « Signataires » : Il faut cliquer sur l'onglet pour que l'accordéon s'ouvre.

Le nom du signataire invité apparaît automatiquement.



Si dans la colonne Compte, il est indiqué « Créé » : cela signifie que votre client a bien cliqué sur le lien d'invitation envoyé pour se connecter sur son espace Quai des Notaires. La cérémonie de signature va pouvoir commencer.





Si dans la colonne Compte, il est indiqué « En Attente » : cela signifie que votre client n'a pas encore cliqué sur le lien d'invitation envoyé pour se connecter sur son espace Quai des Notaires.

La cérémonie de signature ne peut pas commencer.



Vous pouvez ajouter des signataires supplémentaires.

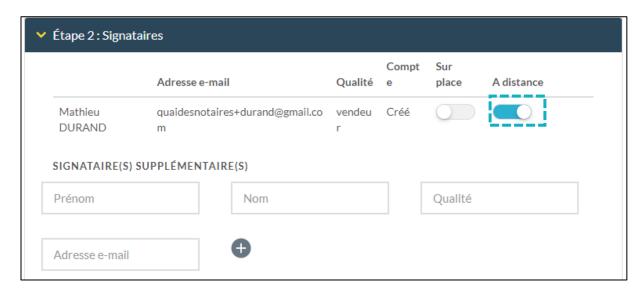
Pour cela vous devez remplir le nom, prénom, l'adresse e-mail, qualité puis il faudra cliquer sur

le bouton afin d'indiquer si le signataire se trouve sur place avec vous ou s'il se trouve à distance avec le signataire qui a reçu l'invitation, et le bouton « signer le document » apparaîtra sur l'écran de votre client.





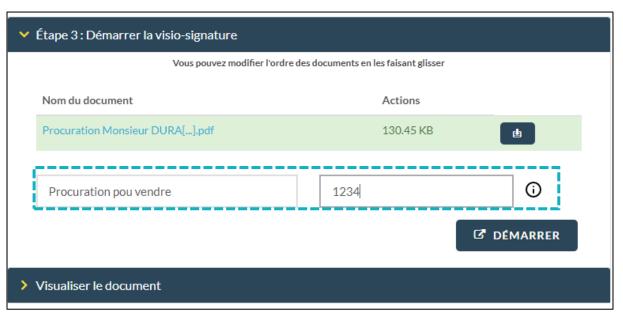
Chaque signataire doit posséder sa propre adresse e-mail.



5 Etape 3 : « Démarrer la Visio-signature ».

A cette étape, vous êtes invité à **nommer le document** (indiquer le type de document, exemples : procuration, compromis de vente) et à **définir un mot de passe** (aucune obligation quant au contenu) que vous communiquerez oralement au(x) signataire(s).

Cliquez sur



Lorsque le signataire qui a reçu le RDV de signature sera connecté, cette fenêtre apparaitra automatiquement et vous propose d'ADMETTRE le signataire à rejoindre la vision-signature.



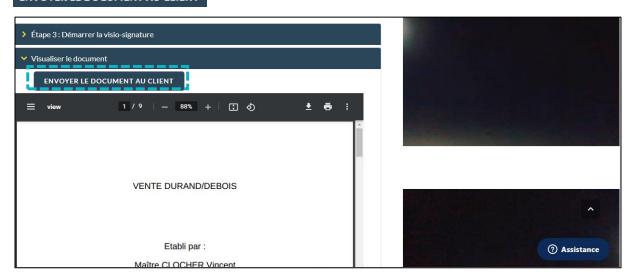


Votre client apparait en vidéo dans le cadre en haut à droite et vous dans le cadre en bas à droite.

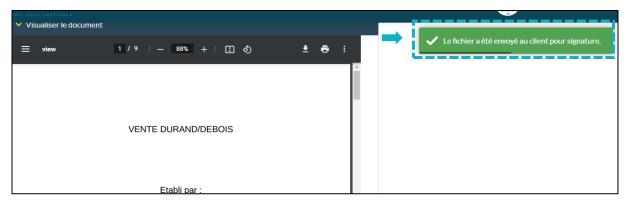
6 Le document à signer s'affiche à gauche de votre écran sous l'onglet « Visualiser le document ».

Vérifiez-le et envoyez-le ensuite au signataire pour lecture conjointe en cliquant sur

ENVOYER LE DOCUMENT AU CLIENT



Lorsque le document est envoyé au client, un message en vert indique que « le fichier a été envoyé au client pour signature ».







Une fois la lecture du document effectuée avec le ou les signataires, la cérémonie de signature peut commencer.



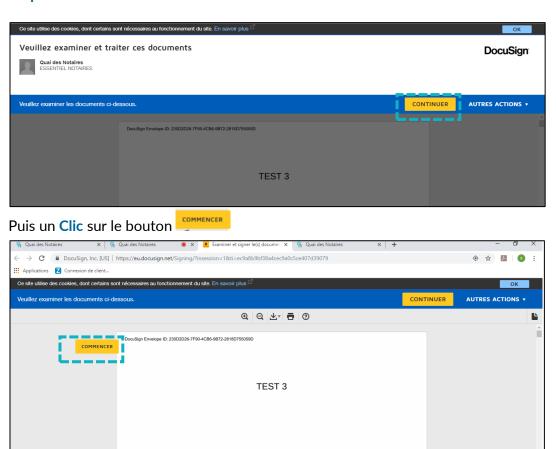
Un ordre est à respecter concernant la signature du document.

D'abord les clients à distance puis les clients sur place et enfin vous en dernier. Le notaire est obligé de signer le document pour certifier que tout au long de la cérémonie de signature le notaire est resté en face à face avec ses clients.

Une fois que votre client a signé, un message s'affiche en haut à droite en vert.

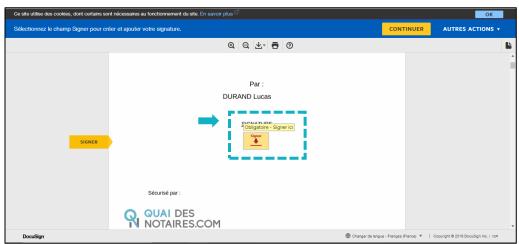
La signature de votre client apparaît sur le document. Il faut impérativement attendre ce message pour indiquer au signataire suivant qu'il peut signer le document en cliquant sur le bouton

L'outil SIGNER LE DOCUMENT « DocuSign » s'ouvre dans une nouvelle fenêtre. Votre client sur le bouton continuer



Puis un Clic sur le bouton une première fois puis une seconde fois.





L'outil « DocuSign » propose plusieurs modèles de signature, à votre client de choisir :

- Un modèle avec son nom et prénom déjà complétés ;
- Une signature à l'aide de sa souris via l'onglet « écrire » ;
- La sélection d'une signature si elle est numérisée en cliquant sur « charger ».

Si la signature a déjà été générée lors d'une précédente Visio-signature, elle sera implémentée automatiquement.



Après avoir sélectionné sa signature, votre client **clique** sur le bouton De retour sur le document à signer, un **clic à nouveau** sur le bouton

CHOISIR ET SIGNER

car le document comporte 2 signatures : une au début et une autre à la fin. La signature s'appose sur le document :



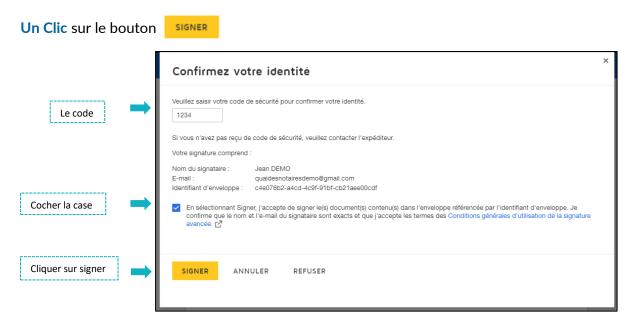


Puis un Clic sur le bouton

A l'issue, il vous sera demandé à au signataire de confirmer son identité.

Le signataire devra Renseigner le code de sécurité que vous avez défini au préalable dans l'étape 3 (dans la zone mot de passe) et que vous avez communiqué oralement au signataire.

Puis cocher la case, pour accepter de signer les documents envoyés, de confirmer l'exactitude de son nom et de son adresse e-mail et les conditions générales d'utilisation de la signature avancée.



Après avoir cliqué sur signer, un message indique que le document a été signé avec succès.

Un Clic sur le bouton FERMER L'ONGLET EN COURS





Pour clôturer la cérémonie de signature, cliquez sur le bouton sur le bouton en haut de la fenêtre. La Visio et le micro se couperont. Cette cérémonie sera définitivement verrouillée.



Cliquez sur « OK » pour confirmer la fin de la conférence.



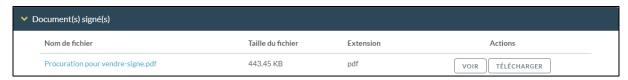
Etape 4 : Consultation du document signé

1 À la fermeture de la fenêtre, vous êtes positionné automatiquement sur la fenêtre « Documents ».

Vous pouvez consulter:

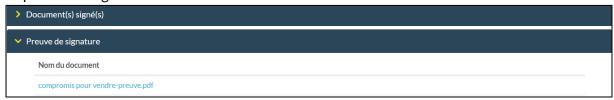
- Le document signé,
- La preuve de signature,
- Eta de frais,
- Le document non signé.

Le document signé

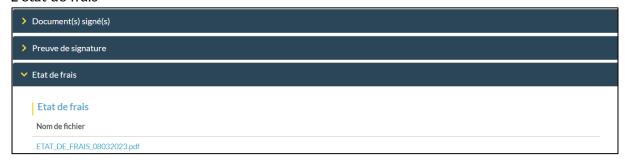




La preuve de signature.



L'état de frais



Pour retrouver vos documents depuis la page d'accueil de votre espace, cliquez sur l'onglet

puis sur et enfin sur le bouton correspondant au document signé.



Si vous avez activé l'interopérabilité un clic sur le bouton pour exporter les pièces directement vers votre dossier dans votre logiciel de rédaction des actes.





Pour toute demande d'information, toute l'équipe de Quai des Notaires est à votre service.

N'hésitez pas à contacter notre service-support depuis votre espace client en utilisant le bouton « Assistance » ou à nous contacter à l'adresse suivante : support@quaidesnotaires.fr